

comme on vient de le voir, que l'évêque porta des secours aux missionnaires de l'Acadie, 1500 livres qu'il avait obtenues du roi, et 500 qu'il avait données de ses propres deniers en vases sacrés, ornements, etc. Ces faits en disent plus que tous les éloges sur la sollicitude pastorale de Mgr de Saint-Vallier à l'égard des Acadiens.

* * *

En communiquant cette note à mon savant ami, M J.-Edmond Roy, il me dit qu'il connaissait ce voyage de Mgr de Saint-Vallier par la correspondance des gouverneurs de Terre-neuve dont il a fait faire la copie à Paris, et par un acte de l'étude de Génaple de Bellefonds, notaire à Québec. A l'aide des documents que M. Roy a en sa possession, j'ai pu retracer complètement l'itinéraire du prélat et le suivre d'étape en étape jusqu'en Acadie. C'est à lui que nous devons la connaissance des détails inédits qui suivent.

Par l'acte de Génaple daté du 19 janvier 1689, on voit que le prélat fréta à Québec un petit bâtiment commandé par le capitaine Pierre Lalemant pour faire le voyage de l'Acadie. Il devait d'abord aller à Plaisance dans l'Isle de Terre-neuve où il était chargé par le roi de régler certaines difficultés. Il arriva à Plaisance le 21 juin.

Mgr de Saint-Vallier avait emmené avec lui deux récollets : le P. Sixte Le Tac et Le P. Joseph Denis. Il fit acheter à la Grande grave devant Plaisance une habitation avec cabanes, graves, chafauds et chaloupes pour la somme de 1200 livres et nomma le P. Denis curé avec le titre de vicaire général. Après avoir tout réglé à Plaisance l'évêque en partit le 12 juillet pour les Iles St-Pierre et Miquelon où il laissa un ecclésiastique. M. Pastour de Costebelle, commandant de la garnison de Plaisance, l'y accompagna pour lui faire rendre les honneurs dus à son rang. L'évêque bénit dans l'Île une petite chapelle, qui avait été construite l'année précédente [1688]. Au moment de partir de St-Pierre, il fut averti que des flibustiers croisaient en vue de l'Île dans l'intention de s'emparer de sa personne. Il fallut en